

## REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

### L'AFLD ET L'UCI ENTERRENT LA HACHE DE GUERRE

*RMC.fr - 11 févr. 2011*

Après la guerre froide, voici venu le temps du réchauffement des relations entre l'Agence française pour la lutte contre le dopage (AFLD) et l'Union cycliste internationale (UCI). L'actuel président de l'AFLD, arrivé cet hiver, avait hérité d'une situation où son prédécesseur Pierre Bordry et le patron de l'UCI Pat McQuaid n'échangeaient plus que par médias interposés au travers de communiqués acrimonieux. Le premier stigmatisait l'inertie de la Fédération internationale en matière de lutte antidopage, le second reprochait les fuites orchestrées dans la presse pour déstabiliser l'instance basée à Aigle. Résultat : l'UCI avait bouté l'AFLD hors du Tour de France 2010, pourtant aux manettes en 2008 et associée en 2009. Il avait fallu l'intermédiation de l'Agence mondiale antidopage pour que l'AFLD puisse effectuer une mission de veille sur le Tour, avec la possibilité de cibler certains contrôles.

Devant cette situation de non-retour, Bruno Genevois, successeur de Bordry, a décidé de renouer le fil. En novembre, pour sa première conférence de presse, le patron de l'AFLD annonçait son intention de « revenir à une situation à la normale ». Depuis, un rendez-vous a été pris entre les deux hommes qui se rencontreront à Aigle le 26 mars. « Des contacts ont été renoués entre l'AFLD et l'UCI, a expliqué Genevois jeudi à Paris, qui ont débuté dans un esprit constructif réciproque. Ils sont encore en cours, on peut espérer un premier aboutissement au début du mois de mars, mais c'est un espoir. »

Avec la bénédiction de l'AMA

Le n°1 de l'Agence française a cependant fait comprendre que rapprochement ne signifiait pas reddition. En clair, l'AFLD ne se couchera pas sur sa politique de contrôles ciblés inopinés. Ce rabibochage entre deux acteurs majeurs du sport de haut niveau ne pouvait que soulager l'AMA. « C'est à l'UCI de décider son programme de lutte antidopage (sur le Tour 2011), mais j'espère qu'il y aura une opportunité pour l'AFLD », a lâché le président de l'AMA, l'Australien John Fahey, en visite cette semaine à Paris.

### ETHIQUE : "NOUS DEVONS REVOIR PROFONDEMENT NOS PRINCIPES ET NOTRE ORGANISATION"

*Le Monde - 14 févr. 2011*

Gilbert : Conflit d'intérêts : le rapport Sauvé estime qu'il y a risque de conflit d'intérêts pour les ministres qui cumulent un mandat local exécutif à leur fonction de ministre. Vous êtes l'une des rares ministres à ne pas être concernée, à ne pas cumuler... Pensez-vous que cette recommandation est souhaitable ?

Chantal Jouanno : Il est évident que la question de l'éthique en politique va être un sujet central en 2012 et que nous devons revoir profondément nos principes et notre organisation. Je trouve globalement que les conclusions du rapport Sauvé sont excellentes, et il n'y en a aucune qui me pose problème.

Anna P : Serez-vous à nouveau candidate à Paris ? Pour quel mandat ?

Chantal Jouanno : Oui. Je suis déjà candidate à la candidature pour les sénatoriales, et certainement dans un arrondissement dit "de reconquête", parce que je crois que faire de la politique, c'est aller sur les territoires qui ne sont pas gagnés d'avance.

Barnabé : Elue francilienne, soutenez-vous le projet d'aménagement des voies sur berges à Paris ou, comme Rachida Dati, estimez-vous qu'il prend trop de place sur la circulation automobile ?

Chantal Jouanno : Toutes les grandes capitales ont reconquis leurs berges et limité la place de la voiture. C'est une évolution inévitable. D'ailleurs, pendant la campagne des régionales, j'avais lancé ce sujet, parce qu'on ne peut pas échapper à la modernité. Pour autant, il est important que le projet soit conçu dans une vision d'ensemble, avec le développement de toutes les alternatives à ces modes de transport, avec une autre vision de la Seine, qui est aussi un espace où l'on peut développer des barges pour la vie la nuit, des lieux de loisirs, des sources d'énergie.

On ne peut pas séparer ce sujet de la réflexion sur le Grand Paris, et il faut que les urbanistes nous fassent des propositions. Ce sont typiquement des projets qui doivent être conçus avec la société civile, pas seulement pour lui demander son avis sur un projet finalisé, mais vraiment pour l'imaginer à la base. Parce que la Seine est le dernier espace qui reste à Paris dont nous n'ayons rien fait.

Des membres de la majorité présidentielle du conseil de Paris regrettent que Roland-Garros reste à Paris, d'autres s'en réjouissent ? le gouvernement a-t-il une position ?

Chantal Jouanno : En tant que ministre des sports, j'ai un devoir de neutralité, puisque le ministère ne finance pas ce projet, qui dépend entièrement de la Fédération française de tennis. Ma seule exigence a toujours été que cela garantisse que Roland-Garros reste dans le Grand Chelem à terme.

J'espère que ce sera le cas. En revanche, il est évident que sur des sujets sensibles comme les serres d'Auteuil, la

## REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

mairie doit faire des propositions de compensation écologique.

jeanlo : Clairement oui... deux autres tournois du Grand Chelem ont déménagé par le passé... Pourquoi cet attachement à la porte d'Auteuil ?

Chantal Jouanno : Il y a sans doute, dans le choix de la Fédération, l'attachement au patrimoine et aux origines. D'ailleurs, les sportifs eux-mêmes étaient très divisés. Un déménagement est toujours une opération plus risquée en termes d'image. Il est vrai que les projets alternatifs, notamment Versailles et Marne-la-Vallée, étaient très séduisants.

Mais la Fédération avait aussi un enjeu de sécurité, puisqu'elle doit dans tous les cas avoir terminé ses travaux avant 2015. J'ai toujours dit à la Fédération que, quel que soit son choix – rester à Paris ou déménager –, nous la soutiendrions.

Swiss : Vous parlez de neutralité vis-à-vis d'une fédération... Que penser de vos déclarations sur Evra et Ribéry ?

Chantal Jouanno : Le ministre des sports a pour mission première de défendre les valeurs du sport. A défaut, il ne sert à rien. Par conséquent, si je n'ai pas de compétences sur les qualités sportives des joueurs de foot, c'est de mon devoir de rappeler qu'une élite est intéressante pour la société si elle porte des valeurs éducatives.

Le plus intéressant pour moi, c'est que tous les enfants qui jouent au foot le week-end et leurs parents soient fiers de l'équipe de France.

Anthony : Allez-vous poursuivre le plan de lutte contre l'homophobie dans le sport lancé par votre prédécesseur Rama Yade, et si oui selon quels objectifs ?

Chantal Jouanno : Oui, la lutte contre les discriminations, quelles qu'elles soient, est une priorité toute particulière dans le sport, parce que c'est aujourd'hui la seule activité qui permette de rassembler des femmes et des hommes quelles que soient leurs origines ou leur condition.

Donc la nouvelle politique est de dire qu'il ne peut plus y avoir d'aide de l'Etat attribuée s'il n'y a pas un engagement civique des fédérations. J'ai appelé ça d'un nom barbare : la "civiconditionnalité", dont nous allons définir maintenant le contenu précis.

Eric : Peut-on continuer à faire l'impasse sur la lutte antidopage dans le foot ?

Chantal Jouanno : On ne peut pas faire l'impasse sur la lutte contre le dopage dans tous les sports. Parce que malheureusement, les dernières affaires qui nous ont été révélées lors d'enquêtes montrent que tous les sports sont concernés, et surtout, que les sportifs amateurs se dopent, ce qui est un véritable drame en termes de santé publique. Donc cette année nous avons donné comme priorité à l'Agence française de lutte contre le dopage de cibler ses contrôles sur les sports collectifs et sur les salles de fitness, parce que le cyclisme est proportionnellement le sport le plus contrôlé. Il faut avoir le même niveau d'exigence à l'égard de tous les sports.

Barnabé : Christian Prudhomme, patron du Tour de France, s'étonne chaque année des cas de dopages sur l'épreuve qu'il organise. Vous êtes une vraie sportive, n'êtes-vous pas, à titre personnel, écœurée par l'hypocrisie des organisateurs, des fédérations, des chaînes de télé, qui financent des événements qui n'ont rien à voir avec les valeurs du sport ?

Chantal Jouanno : Le dopage est très choquant parce qu'on ne peut pas gagner une médaille à n'importe quel prix, que ce n'est plus du sport mais du spectacle sportif. J'ai évoqué avec l'organisateur du Tour de France la difficulté du tracé, mais qui était déjà déterminé, et nous n'avons pas le choix, nous redoublerons de vigilance par des contrôles antidopage.

C'est toujours la Fédération internationale qui désigne l'organe de contrôle antidopage. Nous avons en France l'une des agences les plus performantes au monde, qui, d'ailleurs, a révélé de nombreux cas de dopage sur le Tour de France. Aujourd'hui, il est clair pour les organisateurs qu'un nouveau bras de fer avec cette agence discréditerait cette épreuve.

Gilbert : Comment la France est-elle parvenue à un pareil couac avec la candidature d'Annecy ? Où sont les fautes ?

Chantal Jouanno : Ce qui a été frappant sur les candidatures à des Jeux olympiques a été le manque de préparation. Les difficultés sont souvent des affaires d'hommes. Mais en réalité, quand on regarde par exemple la candidature de Londres aux JO 2012, il y a souvent des changements d'équipe en cours de route et des difficultés en cours de route. Nous avons donc réinstallé une nouvelle équipe en donnant un rôle opérationnel aux sportifs, en confiant à un membre du Comité international olympique, Guy Drut, la charge de la promotion à l'international de ce dossier. Et après la visite de la commission d'évaluation des Jeux olympiques, il semble évident que nous sommes repartis sur la même ligne de départ que les autres candidatures pour le sprint final.

Matthieu : Annecy aurait-elle plus de chances de gagner avec Zidane comme ambassadeur ?

Chantal Jouanno : Justement, il faut sortir des affaires de personnes. Ce qui compte, c'est la qualité du dossier et le professionnalisme dans sa promotion à l'international. Dans tous les cas, je considère qu'une candidature ne se résume pas à un budget et que la course à toujours plus de budget pour faire acte de candidature à de grands

## REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

événements internationaux est contraire aux valeurs de l'olympisme.  
Et d'ailleurs, Rio a gagné avec le plus petit budget.

Eric : Les candidatures au JO sont in fine extrêmement coûteuses... Est-ce bien le moment de candidater ?

Chantal Jouanno : La candidature a été lancée en 2008. En décembre, quand nous avons dû faire face à la crise interne de la candidature, plusieurs personnes m'ont demandé s'il était bien utile de poursuivre. Mais nous avons alors déjà dépensé 18 millions d'euros. C'est beaucoup d'argent, et il aurait été ridicule de le mettre à la poubelle. Donc nous poursuivrons cette candidature, mais il est clair que les moyens supplémentaires demandés devront être trouvés auprès d'institutions privées, et d'ores et déjà, plusieurs se sont dites intéressées. Il n'est pas question, dans cette situation de crise et de discipline budgétaire, de demander aux contribuables de payer plus.

hoping-olympic : Après la déception de PARIS 2012 et le probable échec d'ANNECY 2018, l'objectif sera-t-il à nouveau de tenter d'avoir des JO d'été en France avant 2030 ?

Chantal Jouanno : Rien n'est perdu pour Annecy, même si, contrairement à Paris 2012, ayons l'humilité de dire que rien n'est gagné. Donc la décision sur une future candidature ne se prendra vraiment qu'en juillet. Mais dans tous les cas, nous serons candidats à l'organisation des futurs Jeux olympiques, parce que cela fait trop longtemps qu'ils n'ont pas eu lieu en France.

Et l'organisation de Jeux est toujours un formidable moment pour relancer le sport, pour parler de sa dimension éducative et créer une vraie cohésion nationale. C'est bien toute la valeur des sports : retrouver un peu de communion entre les hommes, alors que le monde contemporain nous invite tellement à les opposer.

Nathalie Durand : Comment allez-vous organiser l'assemblée du sport pour définir avec tous les acteurs les priorités de la politique des sports de la nation, et les responsabilités ?

Chantal Jouanno : Le principe de l'assemblée du sport est de fixer les priorités nationales du sport non plus dans le bureau du ministre des sports en tête-à-tête, mais avec l'ensemble des parties prenantes du sport. Il y aura donc, dans cette assemblée, autant de représentants de l'Etat que du mouvement sportif, que des collectivités, que des acteurs économiques et de la société civile.

L'enjeu est clairement de définir une union nationale sur nos objectifs et les responsabilités des uns et des autres.

Matthieu : Que pensez-vous de la pluralité du sport à la télévision? Il existe tellement d'autres sports que le football, le handball ou le basket à diffuser. Doit-on nécessairement ne diffuser que des sports "de masse" ?

Chantal Jouanno : Les conditions de diffusion du sport, et notamment l'obligation de diffuser "en clair" des événements sportifs, sont encadrées par la législation européenne, et nous avons un décret qui liste les événements qui doivent être diffusés en clair. Nous allons revoir cette liste parce que le décret est obsolète.

Nous allons également redéfinir le contrat d'objectif avec la chaîne de service public pour être beaucoup plus précis sur ses obligations dans le domaine du sport. Il est effectivement fort dommage que nous ne puissions pas davantage médiatiser tous ces grands sportifs que sont aussi bien l'équipe de hand que Lucie Decosse, Maureen Nissima, championnes de judo et d'escrime.

JMB-59 : La FFGolf milite pour l'organisation de la RYDER CUP en FRANCE en 2016 ou 2018 ! quelle est votre position, et action éventuelle ?

Chantal Jouanno : On soutient la démarche de la Fédération, parce que sa candidature est associée à un projet de démocratisation du golf et d'installation de petits parcours compacts. Par ailleurs, c'est une candidature qui coûte peu, puisque le golf pour accueillir la Ryder Cup existe.

### **DOPAGE : LA FEDERATION ESPAGNOLE AURAIT DECIDE DE BLANCHIR CONTADOR**

*Le Monde - 14 févr. 2011*

L'affaire Contador pourrait connaître un nouveau rebondissement, et non des moindres, puisque selon le quotidien espagnol Marca, la Fédération espagnole de cyclisme (RFEC) aurait décidé de blanchir Alberto Contador des accusations de dopage qui pesaient contre lui. Une information reprise également par El Pais, qui cite des sources proches du comité de la Fédération pour préciser que la décision de l'absoudre aurait été prise à l'issue d'une réunion organisée en fin de semaine dernière. Le comité avait le choix entre blanchir le coureur, confirmer sa "proposition" d'une seule année de suspension ou bien porter la suspension à deux ans comme c'est prévu par le règlement international.

Selon Marca, les dirigeants de la RFEC seraient actuellement en train de rédiger un courrier à l'attention de l'Agence mondiale antidopage (AMA) afin d'expliquer les raisons de leur revirement. Car c'est cette même fédération qui avait prononcé de manière préliminaire, le 26 janvier, une suspension d'un an contre le cycliste, en raison d'un contrôle antidopage positif au clenbutérol sur le Tour de France 2010.

## REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

### LA JURISPRUDENCE OVTCHAROV

Contador, triple vainqueur de la Grande Boucle, a toujours soutenu qu'il ne s'était pas dopé délibérément et que les traces de l'anabolisant provenaient d'une viande contaminée importée d'Espagne et consommée durant la deuxième journée de repos sur le Tour. Une ligne de défense qui aurait fini par convaincre les instances nationales espagnoles, notamment au vu de la jurisprudence concernant le pongiste ukrainien Dimitrij Ovtcharov. Suspendu dans un premier temps par sa fédération pour un contrôle positif au clenbutérol, il avait ensuite été blanchi en octobre 2010, après avoir expliqué qu'il avait été victime d'une intoxication alimentaire.

Selon El Mundo, "la Fédération admet qu'il n'y a eu ni faute ni négligence, et que le produit interdit est entré dans son organisme de manière accidentelle". La Fédération s'est refusée à tout commentaire. "Nous n'avons reçu aucune information officielle de la part de la Fédération. Nous avons vu ce qui a été publié dans la presse espagnole, mais c'est tout", a déclaré l'agent de Contador. Alberto Contador devrait recevoir la lettre officielle demain, et pourrait reprendre la compétition pour s'aligner sur le Tour de l'Algarve, qui débute mercredi. L'AMA et l'Union cycliste internationale disposent d'une durée d'un mois pour contester cette décision devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

### CONTADOR : GUIMARD «PAS SURPRIS»

*Le Figaro - 14 févr. 2011*

«Je n'a pas été surpris. A partir du moment où le Premier Ministre y va de son couplet, où l'opposition espagnole tient la même position... Alberto Contador est une star en Espagne. Il est politiquement de bon goût d'être derrière lui et de le défendre. Maintenant, c'est au conditionnel. Si cela se confirme, il y aura obligatoirement un appel de l'Union Cycliste Internationale. Tout cela se terminera devant le Tribunal Arbitral du Sport. Je trouve dans cette affaire que l'intrusion du politique est très malsaine. On sait que l'Espagne a été le pays le plus lent, le plus récalcitrant à voter une loi contre le dopage. Le culture du dopage au très haut niveau en Espagne est encore très ancrée», a commenté Cyrille Guimard sur Infosport.

### ATHLETISME : DOPAGE : IL N'Y A PAS QUE LE CYCLISME !

*les Dessous du Sport - 14 févr. 2011*

Il y a quatre ans une série de tests avait été effectués sur des athlètes, mais « une dizaine d'échantillons suspects prélevés n'avaient pas pu être déclarés positifs à l'EPO en raison de critères de positivité insuffisamment précis. » avait déclaré Pierre Bordry, l'ex-président de l'AFLD.

En octobre 2010, grâce au progrès de l'AMA (Agence Mondiale Antidopage), une autre analyse a été pratiquée, les athlètes concernés étant présents lors de l'ouverture des échantillons.

Un seul ne s'est pas manifesté, Frédéric Denis, le seul contrôlé positif (devant huissier).

Ses anomalies de suivi longitudinal, l'avait souvent pénalisé à cause des contre-indications à la pratique sportive.

Le sportif, âgé de 35 ans, ne demandera pas de contre-expertise et a décidé de mettre un terme à sa carrière.

### AFFAIRE CONTADOR: L'ESPAGNE EST-ELLE TROP CLEMENTE AVEC SES SPORTIFS?

*20minutes.fr - 15 févr. 2011*

CYCLISME – Alberto Contador, vainqueur du Tour 2010, qui vient d'être blanchi par sa fédération, a pu compter sur le soutien du gouvernement Zapatero.....

«Le dopage est un problème français, créé par la France avec ses lois et que la France doit résoudre sans impliquer les autres». Cette déclaration stupéfiante avec le recul date de 1999 et émane du directeur de la Vuelta, Luis Felipe Sainz. Un temps préservé en apparence par les scandales de dopages à la différence de la France (affaire Festin en 1998) et l'Italie (descente des carabiniers sur le Giro 2001), l'Espagne cristallise les critiques depuis plusieurs mois avec l'affaire Contador, les contrôles positifs d'Ezequiel Mosquera (2e de la dernière Vuelta) et des vétérinaires David Garcia Da Pena et Margarita Fullana, sans oublier la suspension d'Alejandro Valverde.

«Un grand pourcentage de nos cas de dopage vient d'Espagne»

En décidant de ne pas sanctionner Alberto Contador après un contrôle ayant révélé des traces de clenbutérol, la Fédération espagnole de cyclisme (RFEC) risque de raviver la thèse d'un pays laxiste en matière de lutte antidopage,

## REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

et qui a attendu 2007 pour voter une loi criminalisant cette pratique. Crise économique oblige le secrétaire d'Etat aux sports, Jaime Lissavetsky, a réduit fin 2010 de 2,7% le budget de l'Agence de lutte contre le dopage (AEA).

En octobre même le très diplomate président de l'Union cycliste internationale (UCI), Pat McQuaid, n'a pas mâché ses mots vis à vis du pays qui a donné les cinq derniers vainqueurs du Tour de France. «Un grand pourcentage de nos cas de dopage vient d'Espagne et il ne semble pas y avoir, pour l'instant, de volonté de s'attaquer au problème. Cela doit venir du gouvernement».

Zapatero le défend sur Twitter

Le gouvernement de José Luis Rodriguez Zapatero a toujours affiché son soutien à Contador. La décision de la fédération doit ravir le Premier Ministre socialiste qui a plaidé la cause du Madrilène sur son Twitter officiel: «Il n'y a aucune raison juridique de sanctionner Contador», publiait-il vendredi dernier. Ce soutien ainsi que celui de Jaime Lissavetsky et d'Angel Juanes (président de l'Audience nationale, plus haute instance pénale du pays) donnent l'impression d'un pays qui fait front face aux critiques s'abattant sur son champion. «L'Espagne innocente Contador» n'a d'ailleurs pas manqué de titrer le quotidien El Pais mardi.

Mais le dernier mot dans cette affaire ne revient pas au gouvernement espagnol ou à la RFEC. L'UCI et de l'Agence mondiale antidopage (AMA) disposent encore d'un mois pour déposer un recours devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). Même avec ses soutiens de poids, Alberto Contador n'est pas encore assuré d'être au départ du Tour de France le 2 juillet prochain.

### **L'UCI SE PRONCERA APRES RECEPTION DU DOSSIER COMPLET**

*Europe1 - 15 févr. 2011*

L'UCI annoncera si elle fait appel auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet de la Fédération espagnole, qui a blanchi Alberto Contador des accusations de dopage. "En prenant acte des différences entre les conclusions contenues dans la proposition qui avait été faite au coureur par le rapporteur de la Commission disciplinaire de la RFEC et celles qui sont exprimées dans la décision de la Commission annoncée aujourd'hui, l'UCI se réserve le droit d'étudier en profondeur les motifs à la base de cette décision avant de se prononcer. Conformément au règlement, l'UCI attend donc de pouvoir prendre connaissance du dossier complet de la RFEC. Une fois que cette documentation lui aura été fournie, l'UCI se déterminera dans les 30 jours suivants".

### **BASKET/DOPAGE - LA FEDERATION TURQUE LEVE LA SUSPENSION DE L'AMERICAIN TAUASI**

*RTL Sport - 16 févr. 2011*

La Fédération turque de basket-ball a levé la suspension provisoire prononcée contre Diana Taurasi, double championne olympique et du monde avec les Etats-Unis, après son contrôle positif au modafinil (utilisé habituellement pour lutter contre les troubles du sommeil) en novembre lors d'un match de Championnat avec son club Fenerbahçe qui, depuis l'a licenciée. "Notre conseil a été informé que le centre turc de contrôle antidopage avait retiré ses certificats d'analyses relatifs aux échantillons A et B après avoir étudié la défense technique présentée par la sportive", affirme le conseil de discipline de la Fédération dans un document reproduit par Fenerbahçe. "Nous avons décidé de lever les mesures prises le 10 décembre contre Diana Taurasi pour ne pas commettre d'injustice contre la sportive et son club", ajoute ce texte. Taurasi risquait une suspension de deux ans qui aurait pu lui coûter sa présence aux JO de Londres.